

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Paraffinum liquidum

N° d'article

26546000

**Identification de substance / produit**

CAS-Nr. 8042-47-5

EINECS-Nr. 232-455-8

N° d'enregistrement 01-2119487078-27-XXXX

Reach

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits cosmétique, Production de produits pharmaceutique, industrie

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\*****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Informations complémentaires**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*****Composants dangereux \*\*\***

White oils

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Numéro 01-2119487078-27-XXXX

d'enregistrement

Concentration &gt;= 100

%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
Aucune

ATE dermale 2'000 mg/kg

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Protéger les secouristes

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ça peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

#### Autres données

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense. Sol très glissant suite au déversement du produit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation d'aérosol. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter contamination de la peau et les yeux.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

#### **Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### **Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'action de la lumière.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites d'exposition**

##### **White oils**

|        |                     |
|--------|---------------------|
| Liste  | SUVA                |
| Type   | MAK                 |
| Valeur | 5 mg/m <sup>3</sup> |

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Lunge; DFG, NIOSH

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire. Veiller à une ventilation adéquate.

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

### Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2; EN 141; EN 143; EN 149

### Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

|                      |                              |    |
|----------------------|------------------------------|----|
| Matériau approprié   | Polychloroprène              |    |
| Épaisseur du gant    | 0.5                          | mm |
| Temps de pénétration | >= 8                         | h  |
| Matériau approprié   | caoutchouc nitril - NBR      |    |
| Épaisseur du gant    | 0.35                         | mm |
| Temps de pénétration | >= 8                         | h  |
| Matériau approprié   | butylique caoutchouc - Butyl |    |
| Épaisseur du gant    | 0.5                          | mm |
| Temps de pénétration | >= 8                         | h  |
| Matériau approprié   | fluorure de caoutchouc - FKM |    |
| Épaisseur du gant    | 0.5                          | mm |
| Temps de pénétration | >= 8                         | h  |
| Matériau approprié   | PVC                          |    |
| Épaisseur du gant    | 0.5                          | mm |
| Temps de pénétration | >= 8                         | h  |

Non adapté: gants en latex naturel

- gants en cuir

- gants en tissu épais

La protection des mains doit se conformer EN 374.

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

### Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### État de la matière

Liquide, limpide

#### Couleur

incolore

#### Odeur

inodore

#### Point de fusion

|        |    |    |
|--------|----|----|
| Valeur | -9 | °C |
|--------|----|----|

#### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

|          |                  |
|----------|------------------|
| Remarque | N'est disponible |
|----------|------------------|

#### Limite inférieure et supérieure d'explosion

|                                  |      |   |   |      |
|----------------------------------|------|---|---|------|
| Limite d'explosivité, inférieure | 0.45 | à | 7 | %(V) |
|----------------------------------|------|---|---|------|

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

**Point d'éclair**

Valeur &gt; 150 °C

**valeur pH**

Remarque Non applicable

**Viscosité****cinématique**Valeur > 20.5 mm²/s  
température 40 °C**Pression de vapeur**Valeur < 0.013 kPa  
température 20 °C**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.840 g/cm³  
température 15 °C à 0.91**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur &gt; 300 °C

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****White oils**Espèces rat  
DL50 5000

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

méthode OCDE 401

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

ATE 2'000 mg/kg

méthode valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****White oils**

|         |          |       |
|---------|----------|-------|
| Espèces | rat      |       |
| DL50    | 2000     | mg/kg |
| méthode | OCDE 402 |       |

**Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****White oils**

|         |          |      |
|---------|----------|------|
| Espèces | rat      |      |
| CL 50   | 5000     | mg/l |
| méthode | OCDE 403 |      |

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**sensibilisation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organes respiratoires.

**Mutagénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**exposition répétée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### White oils

|                    |                                |  |      |
|--------------------|--------------------------------|--|------|
| Espèces            | cyprins dorés (Leuciscus idus) |  |      |
| CL 50              | > 1000                         |  | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 h                           |  |      |

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### White oils

|                    |               |  |      |
|--------------------|---------------|--|------|
| Espèces            | Daphnia magna |  |      |
| LL50               | > 100         |  | mg/l |
| Durée d'exposition | 48 h          |  |      |

#### Toxicité pour les algues

|                    |                          |  |      |
|--------------------|--------------------------|--|------|
| Espèces            | Raphidocelis subcapitata |  |      |
| CE 0               | 100                      |  | mg/l |
| Durée d'exposition | 72 h                     |  |      |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité (Composants)

##### White oils

évaluation N'est pas dégradé facilement

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Log Pow (coefficients de répartition n-octanol/eau) (Ingrédients)

##### White oils

pOW > 3.5

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Mobilité dans le sol (Composants)

##### White oils

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

### 12.7. Autres effets néfastes

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Produit menace faiblement l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 6 / CH

Date de révision: 01.09.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 01.09.25

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non utilisé.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

|  | Transport terrestre<br>ADR/RID   | Transport maritime<br>IMDG/GGVSee   | Transport aérien  |
|--|--|---|---|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b> | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination WGK 1  
de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### **Autres informations \*\*\***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **mentions de danger H-de la rubrique 2/3**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **catégories de danger CLP de la rubrique 2/3**

Aucune Aucune

#### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.